



## **Rives de Seine : baisse de la pollution confirmée sur la rive droite**

**Airparif vient de publier sa seconde campagne saisonnière d'évaluation de la qualité de l'air depuis la piétonnisation de la rive droite de la Seine. Cet institut indépendant confirme une baisse de la pollution jusqu'à 25% dans la zone piétonnisée, qui conforte les résultats de sa précédente étude.**

Depuis le 21 octobre 2016, les quais bas de la rive droite de la Seine sont réservés aux piétons et aux circulations douces. Plusieurs indicateurs ont été mis en place pour évaluer en toute transparence l'impact de cette mesure pendant les premiers mois de son entrée en vigueur : la comptabilisation du nombre de véhicules sur les axes de report, le suivi des temps de trajets aux différentes heures de la journée, l'évaluation des niveaux de bruits et bien entendu celle des niveaux de pollution. Toutes ces données sont rendues publiques.

### **Parc Rives de Seine : baisse de la pollution confirmée jusqu'à 25%**

Le suivi de la qualité de l'air a été assuré par l'organisme indépendant Airparif, qui a réalisé deux campagnes saisonnières : une en période hivernale, publiée en mars dernier, et une en période estivale, qui vient d'être rendue publique. Les derniers résultats communiqués par Airparif, qui viennent clore la période d'évaluation, confirment que la piétonnisation de la rive droite n'a pas eu d'effet négatif sur la qualité de l'air. Au contraire, les niveaux de pollution dans la zone concernée ont baissé jusqu'à 25%.

« C'est une bonne nouvelle, qui confirme une fois de plus que le parc Rives de Seine constitue un vrai espace de respiration pour les Parisiens et les visiteurs », salue Christophe Najdovski, adjoint à la Maire en charge des transports. « Ces résultats, qui portent uniquement sur le centre-ville, viennent compléter le rapport annuel d'Airparif, publié fin septembre, qui démontre que la pollution a aussi baissé dans toute la capitale en 2016 », rappelle l'édile.

### **Paris favorable à une ligne de bus à haut niveau de service**

Cette campagne de mesures, comme la précédente, fait toutefois apparaître quelques sites concernés par une hausse des concentrations de polluants, de l'ordre de 5 à 10% à certains carrefours des quais Henri IV, des Célestins et de Bercy. « Ces hausses sont très localisées et nettement inférieures à la baisse générale qui est constatée sur la rive droite. Néanmoins, nous ne nous en satisfaisons pas. Nous renouvelons notre proposition de créer un bus à haut niveau de service sur les quais hauts. Paris est prête à conduire les aménagements de voirie

nécessaires, mais Valérie Pécresse et le Conseil régional, en charge des transports en commun, doivent confirmer qu'ils prendront bien leur part dans ce projet », explique Christophe Najdovski.

« Il s'agit d'une solution concrète et simple à mettre en œuvre, qui améliorera considérablement le cadre de vie des riverains. Elle réduira la pollution mais aussi le bruit. Elle permettra par ailleurs de faciliter les déplacements en transport en commun entre les Hauts-de-Seine, Paris et le Val-de-Marne : toute la Métropole du Grand Paris y gagnera », souligne Christophe Najdovski.

### **En dix ans, la pollution a baissé de 30% dans la capitale**

Ces dix dernières années, la pollution de l'air a baissé de 30% à Paris. Un chiffre qui fait écho à la réduction du trafic automobile, qui a diminué dans la même proportion grâce aux nombreuses alternatives et aides financières mises en place par la Ville de Paris.

Le dernier rapport annuel d'Airparif, publié le 29 septembre dernier, a démontré que le nombre de Parisiens exposés à un dépassement de la valeur cible annuelle en particules PM2.5 a encore baissé de 70% entre 2015 et 2016. Soit seulement 30 000 habitants concernés, contre 100 000 l'année précédente. Ils étaient plus de 700 000 en 2013.

Cette baisse est une vraie satisfaction pour la collectivité, les particules PM2.5 figurant parmi les plus dangereuses pour la santé car elles pénètrent en profondeur dans les alvéoles pulmonaires en raison de leur petite taille.

Concernant les particules PM10, le nombre de Parisiens exposés à un dépassement de la valeur limite annuelle a baissé de 40%, soit 60 000 personnes concernées en 2016 contre 100 000 personnes en 2015. Elles étaient 500 000 en 2013.

Le rapport 2016 d'Airparif est également positif en ce qui concerne les seuils de dioxyde d'azote NO2, de benzène et d'ozone.

**Contact presse** : Mathilde Piéraud / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01 42 76 49 61